

## RECRUTE

### CHARGÉ(E) DE SUIVI DE TRAVAUX VOIRIE

<b>Type de recrutement :</b>	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de CDI.
<b>Cadre d'emplois :</b>	Agent de maîtrise (catégorie C), Technicien (catégorie B)
<b>Régime de temps de travail :</b>	Temps complet
<b>Date limite de candidature :</b>	05 novembre 2024
<b>Date prévue de recrutement :</b>	Dès que possible

#### CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, Communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Au sein de la direction des services techniques, vous évoluez au service voirie communautaire et plus particulièrement au pôle « Entretien et gestion du patrimoine », composé de 2 techniciens. A titre d'information, le service est également constitué d'un pôle « Bureau d'études » (4 techniciens), d'un responsable et d'une assistance technico-administrative.

Ce pôle est chargé de l'entretien du patrimoine d'intérêt communautaire (chaussée, fossés et ouvrages d'art) et du suivi des interventions des entreprises ou des régies travaillant sur le domaine public pour le compte de concessionnaires, exploitants de réseaux ou tiers. Il constitue ainsi l'interlocuteur technique pour les élus communaux, les services techniques opérationnels voirie, les partenaires, les tiers intervenant sur le domaine public et les entreprises (dans le cadre de travaux délégués).

A ce titre, il s'agit de :

- Suivre techniquement et administrativement les interventions sur le domaine public d'intérêt communautaire.
- D'accompagner, notamment par une présence sur le terrain, le technicien en charge de la réalisation des programmes d'entretiens (chaussées, fossés et ouvrages d'art).

Ce recrutement est une création de poste, qui s'inscrit dans le cadre d'un développement des missions du service.

#### MISSIONS

Sous l'encadrement du responsable de service et avec l'appui de l'assistant, les missions sont :

- **Suivre les interventions de tiers sur le domaine public (environ 55%) :**
  - Suivi administratif : instruire les demandes d'intervention sur le domaine public (permissions de voirie ou accord technique préalable).
  - Suivi technique :
    - Participer aux rendez-vous de chantier (de lancement, intermédiaires et réception).
    - S'assurer du respect des préconisations techniques, du règlement de voirie et règles de l'art, des aspects sécuritaires.

- **Instruire les dossiers liés à l’Autorisation de Droit du Sol (environ 15%) :**

En lien avec le service ADS :

- Instruire et émettre un avis sur les dossiers administratifs (permis de construire, d’aménager, certificat d’urbanisme, etc.) en lien avec la compétence voirie (respect du règlement de voirie, vérification des accès, évaluation de la sécurité et capacité des voies, etc.).

- **Accompagnement technique (environ 30%) :**

En lien avec le technicien chargé de réaliser les travaux d’entretien des chaussées, fossés et ouvrages d’art :

- Préparation des interventions : marquage sur le terrain, programmation, etc.
- Suivi de la bonne réalisation technique et sécuritaire des interventions par une présence sur les chantiers.
- Réception des travaux et suivi ultérieur (SIG, etc.).

## CONDITIONS D’EXERCICE

- **Lieu d’exercice** : Juigné-sur-Loire, 10 min au Sud d’Angers (direction des services techniques).
- **Temps de travail** : au choix 37h30 (générant 15 jours de RTT) ou 35h (sans RTT).
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h. En dehors, modulation en accord avec le responsable de service.
- **Contraintes d’exercice** : travail en bureau partagé.
- **Déplacements** : fréquents, sur l’ensemble du territoire de la communauté de communes (véhicule de service sans remisage à domicile).
- **Interlocuteurs** : élus, entreprises, partenaires, services internes, habitants, etc.

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + supplément familial de traitement (enfants à charge) + primes :
  - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l’expérience).
  - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
- **Avantages** :
  - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
  - Télétravail : possible (sous conditions).
  - Comité d’entreprise (prestations consultables sur [cnas.fr](http://cnas.fr)).
  - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l’agent.
  - RTT (si 37H30) : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
  - EPI : fournis.
- **Perspectives d’évolutions** :
  - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur [cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)).
  - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

## PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, diplômée dans le domaine des travaux publics et/ou des VRD.
- Expérience appréciée en suivi d’opération VRD et/ou exploitation et entretien du domaine public.
- Permis B obligatoire.
- AIPR niveau concepteur (possibilité de vous former).

Vous disposez de connaissances / compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (possibilité de vous former) :

### Savoirs :

- Règles de conception des ouvrages, techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux.
- Procédures de conduite de chantiers, règlements en matière de sécurité du travail.
- Environnement partenarial (MOA, AMO, MOE, etc.).
- Des connaissances / notions en matière de marchés publics et de comptabilité publique seraient un plus.

### Savoir-faire :

- Lecture de plans cotés.
- Méthode, rigueur, précision.
- Autonomie, réactivité.
- Écrits professionnels (compte-rendu de réunion, notes).
- Word et Excel (fonctions simples).

**Savoir-être :**

- Probité et intégrité (vis-à-vis des partenaires extérieurs, lors de marché public, etc.).
- Diplomatie et pédagogie (adapter son discours aux différents interlocuteurs).
- Force de proposition.

## CANDIDATURE

**Votre candidature comprend :** CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

**Elle est à adresser :**

- ✓ Soit par mail : [rh-recrutement@loirelayonaubance.fr](mailto:rh-recrutement@loirelayonaubance.fr) (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

**Processus du recrutement :**

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée, notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous.
3. Entretien avec le jury.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) ([loire-layon-aubance.fr](http://loire-layon-aubance.fr), rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : M. Grandsire, responsable du service voirie communautaire – 02.41.57.64.60

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.